Agence canadienne de développement international | Canadian International Development Agency

MISSION DE SUIVI DU SERVICE DE LA DE FORESTERIE COMMUNALE (SFC) ET DES COMITES PAYSANS FORET (CPF) DE DJOUM

Janvier 2011

Table des matières

1. CONTEXTE DE LA MISSION 3

2. RESULTATS ATTENDUS 3

3. CALENDRIER DE LA MISSION DE SUIVI 3

4. CONCLUSION 5

ANNEXE 7

1. CONTEXTE DE LA MISSION

Dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale du Cameroun (PAF2C), le CTFC (Centre Technique de la Forêt Communale) organe technique de l'ACFCam (Association des Communes Forestières du Cameroun), met en œuvre le projet « contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales ».

Dans le cadre de l'exécution de ce dernier projet, le volet 2 «renforcement des capacités- formation» prévoit :

- De former les conseillers communaux lors des conseils communaux à leur rôle notamment vis-à-vis de la foresterie communale et de la population riveraine,
- L'élaboration des modules de formations thématiques pour les CFC et les CPF (organisation des CFC et CPF, planification des activités en fonction du genre, vulgarisation de la législation, suivi de l'exploitation forestière DF10, Fiches d'alertes, etc.,
- Elaborer des outils de suivi de l'exploitation forestière pour les CFC et CPF,
- Former et accompagner les cellules de foresterie communales et les CPF pour leur organisation et leur fonctionnement, législation forestière, CPF et mettre à leur disposition les outils nécessaires,
- Accompagner les CFC à la formation continue des CPF ;
- Finaliser le contrat d'inventaire d'exploitation et le calendrier des activités du projet FLEGT ;

L'approche retenue variait d'une commune à l'autre en fonction de son niveau réel dans le processus de classement, aménagement ou exploitation de sa forêt communale. Pour cela, les CFC ont reçu quatre formations en 2010 pour renforcer leurs capacités qui ont portées respectivement sur les thèmes suivant :

1. L'administration générale des CFC et élaboration d'un plan annuel d'opération ;
2. La mise en place des comités paysans forêts ;
3. Introduction aux inventaires et processus FLEGT ;
4. Mise en œuvre du plan d'aménagement et visite d'une forêt communale en exploitation.

Après ces séries de formations qui étaient accompagnés par des exercices pratiques évalué au niveau des chefs de cellule, il est question d'aller sur le terrain et évaluer l'impact réel des différentes activités réalisées par les CFC après les formations reçues. Il est question d'identifier les zones d'ombre afin d'envisager d'autres modules pour 4 formations à réaliser en 2011.

Ce rapport fait état des activités réalisées lors de la mission prévue du 24 au 26 janvier 2011.

2. RESULTATS ATTENDUS

- Les différentes activités mise en œuvre parc le SFC et les CPF dans le cadre du projet FGSC sont évaluées ;
- Les faiblesses des activités mises en œuvres sont identifiées ;
- Distribuer les frais de communications des mois de décembre et janvier à la CFC et aux CPF
- Observations à faire sur le champ et recommandation pour les modules de formations à réaliser en février 2011.

3. CALENDRIER DE LA MISSION DE SUIVI

3.1 Descente dans les différents secteurs

La Commune de Djoum fait partie des communes prioritaires des régions du centre /sud du CTFC et est une des communes pilotes du projet FGSC. La mise en place des CPF a eu lieu de décembre 2010, qui marquait aussi la fin de l'exploitation de l'assiette de coupe quinquennale du bloc N°1 par la société CUF.

L'équipe de la mission était constituée de Ngoa Elie Olivier ; aménagiste CTFC centre/sud ; Cheteu louis Bernard directeur technique du CTFC et Nkouna Darline représentant la commune de Djoum. Le programme de travail consistait à tenir et deux réunions les 25 à 8h30mn secteur Zaman et 15h30 mn secteur Fang et faire le point avec les autorités administratives de la commune maire ou SG.

Secteur ZAMAN :

L'ordre du jour de la réunion portait sur trois points :

- Les activités menées par le CPF depuis son installation ;
- Les besoins pour le fonctionnement/doléances et distribution des frais de communications ;
- Sensibilisation sur la structuration des CPF et des résultats attendus ;

Dans ses propos introductifs, le président / chef de canton Akomezo'o Ellanga avoue à l'équipe du CTFC que malgré le fait que le CPF soit limité à quelques villages, le CPF travaille pour tous les villages du canton Zaman puisqu'ils sont regroupé dans un même comité de développement. Comme outil, le CPF/comité de développement dispose d'une moto pour favoriser le déplacement des membres et peuvent faire appel à celle du chef de poste forestier.

Depuis leur installation, une seule réunion s'est tenue avec le représentant d'une ONG « Fondation Camerounaise de la terre vivante ». lors de cette réunion, le CPF a soulevé ses besoins en formation au sujet de son fonctionnement, de la loi forestière, et des documents relatifs à la forêt communale, des moyens financiers pour les besoins de communication, des moyens de déplacement pour aller travailler dans la forêt communale, etc. avant d'achever ses propos, il a mentionné la réunion mensuelle du comité de développement du canton qui permet d'évaluer les activités réalisées comparées au prévisions du PAO. Une autre réunion est prévue le 05 février 2011 dans le but de mettre en place un plan d'action sur toute l'année 2011.

Besoin pour le fonctionnement du bureau : botte, machette, manteau, rame de papier, blocs notes, registre, bic, etc.

En réaction aux propos du président du CPF, le directeur technique a pris la parole et a commencé par rappeler les rôles des CPF : animation et sensibilisation, information et formation, participation au contrôle des activités, surveillance et contrôle du massif forestier.

Ensuite, il est revenu sur les différents appuis techniques du CTFC aux communes membres de l'ACFCAM avec des exemples concrets :

- La commune va mettre un million par CPF pour leur fonctionnement ;
- Le CTFC /FGSC moyens pour le fonctionnement des CPF : moto, GPS, communication de 5000 FCFA/mois, formation, loi, arrêté 520, remboursement des frais de transport des membres qui viennent aux réunions, formation faites aux CFC, publication d'un guide pratique de mise en place des CPF, etc. ;

Observation :

Le CPF n'est pas structuré. En dehors du président, les membres restent tel qu'ils ont été élu : élites intérieur, représentant des jeunes, d'où la nécessité de constituer un bureau le plus rapidement possible.

Le CPF pose le problème de main d'œuvre locale qui n'est pas valorisée, alors que les sociétés qui sont installées viennent avec leur personnel.

Après l'exploitation de la forêt communale, quel travail doit faire le CPF ? Les populations savent qu'on va exploiter une autre assiette de coupe cette année. (Non seulement en 2012 lors d'un autre mandat de maire)

Que doit-on faire des 58 parc et coursons abandonnés par CUF ? Pour cela, le CPF doit se rapprocher du maire.

Est-ce que l'arrêté 520 sera appliqué ?

Les CPF doivent également suivre le travail des miniers en forêt, pour cela ils doivent s'organiser et aller les rencontrer afin de voir comment mettre en place des mécanismes de collaboration.

Secteur FANG :

Le plan de travail était le même que ci-dessus.

Le chef en prenant la parole avoue que c'est la 1ère fois que le CPF se réuni après l'élection de ses membres. On note également qu'ici que les membres du bureau n'avaient pas été désignés.

Ses préoccupations sont sous formes de doléances à l'endroit du CTFC et la commune afin de mettre à leur disposition les documents officiels, les apprendre l'utilisation des GPS et la lecture des cartes, du cubage ainsi que l'utilisation du marteau forestier.

Le CPF ne savait pas qu'ils doivent aussi veuillez sur les PFNL et sur la lutte anti braconnage qui est faite de façon exagérée. Le président, sa majesté pose le problème de légalisation du CPF qui peut devenir efficace si le CPF a une existence légale.

Cela remet sur la table le problème de légalisation des CPF

En plus des frais de communications et des différents appuis de la CFC, trois panneaux sur les CPF seront installés respectivement : à la commune, au canton Zaman et Fang.

Lors des deux réunions, le représentant du chef de la CFC empêché (Nkouna Darline) est revenu sur la nécessité de se préserver par rapport au VIH qui sévit dehors en ce moment et donc le salut est la protection et port correct du préservatif.

4. CONCLUSION

On constate que les deux (2) CPF ne sont pas toujours fonctionnels et n'ont pas encore constitués un bureau pour le fonctionnement. Le CPF du secteur Zaman semble mieux organisé puisqu'il couvre tous les villages du canton et se confond au comité de développement.

Le problème de formation et de documentation se pose avec acuité et il serait souhaitable qu'une formation se tienne ce mois afin que les CPF s'imprègnent des activités et tâches qu'on attend d'eux.

Sur le terrain on constate toujours qu'il n'y a pas une barrière sur la route d'accès à la forêt communale, ce qui n'est pas bon, puisque les routes crées par l'exploitation seront exploitées par certaines personnes pour se livrer aux activités de braconnage dans la FC.

On a aussi constaté qu'il faut prévoir des frais de déplacement pour les différents membres des CPF qui viennent aux réunions. Ceci parce qu'ils ne sont pas rémunérés.

C'est du ressort de la commune de préserver le massif forestier de la Forêt communale. Les motos distribuées lors de la formation du 26 et 27 à Yaoundé sur FAO/FLEGT va permettre au chef de la CFC d'être mobile et donc plus présent sur le terrain.

ANNEXE

Annexe 1 : TDR de mission

Termes de références pour la mission de suivi du projet FGSC dans la Commune de Djoum du 24/01/2011 au 26/01/2011

Contexte:

Dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale du Cameroun (PAF2C), le CTFC (Centre Technique de la Forêt Communale) agence d'exécution des projets de l'ACFCam (Association des Communes Forestières du Cameroun), met en œuvre le projet « contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales ». Ce projet qui a débuté au mois d'Août 2010 a vu se réaliser un certain nombre d'activités des quatre premiers volets à savoir la création des structures représentatives locales ; le renforcement des capacités-Formation ; la communication-Information ; et la Valorisation des acquis /révision de la législation forestière.

Le cinquième volet du projet prévoit le suivi – évaluation des activités réalisées dans les Communes cibles pour bien éclairer sur l'état d'avancement du projet au niveau des Communes , les activités réalisées au regard des activités prévues durant une période donnée, l'explication des écarts s'il y a lieu, les résultats atteints au regard des résultats prévus, les difficultés ou contraintes rencontrées (incidences s'il y a lieu sur le projet), les solutions apportées, les activités futures et proposer si possible un nouveau calendrier.

Objectif de la mission :

Suivi des activités déjà réalisé dans la commune de Djoum telles que décrites par le document du projet et la fiche de suivi ci- dessous, séance de travail avec les parties prenantes du projet FGSC dans la Commune de Djoum et remise des crédits de communication aux responsables des CPF et CFC.

Résultats attendus de la mission :

- L'évaluation de la mise en œuvre de toutes les activités réalisée au niveau de la commune de Djoum,
- Rencontre avec les différentes parties prenantes du projet FGSC au niveau de la Commune de Djoum,
- Rapport de mission rédigé et propositions faites dans la mise en œuvre du projet FGSC au niveau de la Commune,
- Les crédits de communication distribués aux responsables CPF et CFC

Chronogramme de la mission :

La mission est prévue pour 3 jours répartis ainsi qu'il suit :

- Jour 1 : départ de Yaoundé et planning de travail avec la commune et la CFC, évaluation du travail au niveau de la CFC ;
- Jour 2 : descente sur le terrain et séances de travail avec les deux CPF ; remise des crédits de communication.
- Jour 3 : point avec le maire ou son représentant, et retour sur Yaoundé ;

Budget : Forfait fixé par l'accord de contribution ACFCAM/FGSC.

PROVINCE DU SUD.
DÉPARTEMENT DE DJA et LOBO
ARRONDISSEMENT DE DJOUM
CANTON ZAMANE.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
paix - Travail - pa

FEUILLE DE PRESENCE.

NOMS et PRENOMS	Villages	Qualite	Signatu
1 AKOMEZOO ELLANGA	EFOULAN	chef CANTON	
2 EYA ANGONO MICHEL	Efoulan.	pdt CPF	
Mevoungou Ango Théodore	Akom Zaman	élite intérieur	
3 YE YE JACQUES BLAISE	Mendouny	Jeunesse	
4 BENGONO NGOO ANDRE	MEYOS-OBAM	C.D.C.Z.	
5 MVOMO ABANGO Pierre	Efoulan	Pres. PLANTeur	
6 Mezée Nna Isabelle	Ellang	Elite Exterieur	
7 Sandé David	Efoulan	Rep femmes	
8 - Nkoma Darline	Dzeuna	Membre	
9 - EMANE JEAN YVES	Efoulane	point focal	
		P.O chef cellule	
		membre	

Fait à Efoulan, le 25 JANV 2

AKOMEZO'O ELLANGA

CANTON FANG

MFEM Journée du 25.1.11

SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES CFC & CPF

FEUILLE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	CONATCT	EMARGEMENT
1	Ekoman Akono Théodore			
2	ANYOU ZOO CHRISTIAN			
03	S.M ZE ZE Beaudelaire	Président	70144412	
04	Bita Dikele David	Membre CPF	99107755	
05	Amvame Ndongo E	notable		
06	Emane Mvondo Olive	Rép des femmes		
07	Mme Mengue Soza Cécile	Rep des fem		
08	M ANGONKOUO Se, e	Rep des jeun		
09	Nyamnyon Jeannette	membre indigène		
10	Bitye olive	mob 12 EMFEM		
11	NDONGO ANGO Gaston	R. il. int.	96 64 44 39	
12	EMBALEMBO JOSEPH STEVE	R. des jeunes	95-33-56-43	
13	NGBWA ZE Hubert	R E E	99.69.82.50	
14	ZE Abono Rene	chef de canton		
15	Eyinga ZE isidore	Notable		
16	NKONA DARLINE	Point Focal	99623804	

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO

COMMUNE DE DJOUM

CELLULE DE LA FORET COMMUNALE

N° _____/L/C/CFC/DJO/2011

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

LE CHEF DE CELLULE DE LA FORET COMMUNALE DE DJOUM

A

Monsieur le Président du Comité Paysan Forêt (CPF) Du canton FANG

Objet : Descente d'une équipe du CTFC sur le terrain.

Monsieur le président,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une mission conjointe Commune, CTFC effectuera une descente sur le terrain le Mardi, 25 Janvier 2011 à partir de 15H 30mn afin de rencontrer les membres de votre CPF pour une séance de travail. Vous voudrez bien informer ceux-ci afin que nul ne soit absent. Car il est question de projeter un démarrage d'activités et surtout d'évaluer vos besoins pour en trouver des solutions.

Veuillez agréer Monsieur le Président l'expression de nos salutations distinguées.

Djoum, le 21 JAN 2011

Le Chef CFC Djoum

MBIAME EKOMANE Magloire.

Agence canadienne de développement international | Canadian International Development Agency

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO

COMMUNE DE DJOUM

CELLULE DE LA FORET COMMUNALE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

N° 002/L/C/CFC/DJO/2011

LE CHEF DE CELLULE DE LA FORET COMMUNALE DE DJOUM

A

Monsieur le Président du
Comité Paysan Forêt (CPF)
Du canton ZAMAN

Objet : Elaboration du PAO
(Plan annuel Opérationnel)

Monsieur, nous venons par la présente lettre vous informer qu'à la suite du conseil Municipal de notre Commune tenu du 27 au 28 Décembre 2010, il a été alloué à votre CPF une somme d'argent pour l'année 2011. Cet argent servira au fonctionnement et aux activités de cette structure et ne pourra être débloqué qu'après élaboration d'un PAO (Plan Annuel opérationnel de votre CPF. Nous vous invitons donc à commencer de réfléchir la dessus. Nous vous rassurons que la Commune, le CFC et nos partenaires allons prendre toutes les dispositions nécessaires et ceci dans les brefs délais pour la formation des membres de votre CPF.

Tout en comptant sur votre franche collaboration et bonne compréhension, veuillez recevoir Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Djoum, le 11 JAN 2011

Le Chef CFC Djoum

MBIAME EKOMANE Magloire.